



UNION EUROPEENNE

DELEGATION AUPRES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le Chef de la délégation

Ouverture de l'atelier "Culture et Développement"

(Kinshasa, le 22 février, Auditorium du ministère des affaires étrangères)

Discours de l'ambassadeur Richard Zink,

Chef de Délégation de l'Union européenne en RDC

Excellence Madame la Ministre de la Culture,

Chers amis artistes de Brazzaville et Kinshasa,

Mesdames, Messieurs, Distingués invités

"Culture et Développement", c'est un binôme intéressant et actuel et j'ai donc l'immense plaisir d'ouvrir cet atelier avec vous. Ce n'est certainement pas par hasard que Kinshasa a été choisie pour cette rencontre des responsables politiques, des administrateurs publics et des professionnels de l'art et de la culture, afin d'identifier comment mieux intégrer la dimension culturelle dans une politique de développement; mais également pour rechercher comment nous, les partenaires au développement, pouvons contribuer à ces efforts.

Quid de cet atelier

Cet atelier est en effet le premier d'une série qui se poursuivra dans d'autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en d'autres termes dans les pays ACP. C'est la suite du colloque international "Culture et Création – facteurs de développement", qui a eu lieu en avril 2009 à Bruxelles. A cette occasion 48 ministres des pays ACP, deux Commissaires européens et presque mille professionnels de toutes les filières de la culture dans les pays ACP, mais aussi d'Europe, se sont retrouvés pour parler culture. Les résultats de cette conférence sont résumés dans la "**Déclaration de Bruxelles**". Cette déclaration s'adresse à trois différents acteurs :

- les gouvernements;
- les professionnels du secteur de la culture; et
- les organisations de coopération, comme l'UE et ses 27 Etats membres.

La déclaration invite à intensifier les échanges entre professionnels du secteur de la culture et décideurs politiques pour conquérir les énormes bénéfices économiques et sociaux que la culture peut apporter à la société entière.

Congo: des richesses culturelles à exploiter!

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Je le répète, ce n'est pas un hasard si ce premier atelier de sensibilisation, après le colloque de 2009, se tient ici à Kinshasa. La terre natale de Kallé Jeeff (le père de la rumba moderne), Franco Luambo Makiadi (le célèbre chanteur et guitariste), Me Liyolo (un sculpteur de renommée mondiale), Tshitenge N'Sana (l'homme du théâtre populaire), Chéri Samba (le tout célèbre peintre populaire) ou les sapeurs de Brazzaville, est un vaste espace d'une immense richesse culturelle, qui se manifeste dans de multiples langues et sous une multitude de formes. Ne dit-on pas "*Kinshasa-Brazza ezali mboka moko*," Kinshasa-Brazza est un seul pays, il n'y a que le fleuve qui les sépare !

L'Europe s'est aussi engagée à promouvoir la culture en RDC. Permettez-moi de saluer l'œuvre, ô combien magnifique, que réalisent la Halle de la Gombe et le Centre Culturel-Wallonie-Bruxelles. Ces deux espaces sont de véritables « temples de la culture », sous toutes ses formes. Ils travaillent en harmonie avec différents centres culturels à travers les provinces de la RDC.

Le Congo est un véritable *leader* culturel en Afrique et au-delà. Le Ndombolo a fait une conquête de l'Afrique et la musique congolaise est tellement présente dans d'autres pays africains qu'un ami camerounais me parlait récemment d'un "impérialisme culturel congolais". Cette richesse du patrimoine culturel et créatif congolais constitue une ressource, encore en grande partie inexploitée et de plus, renouvelable !

Cependant, comme pour d'autres richesses de la RDC, le grand potentiel de l'expression culturelle, reste sans structures et sans retour financier suffisant pour le pays. La diffusion de la musique congolaise se fait sous forme de cassettes et disques souvent piratés (et ceci, pas seulement ici au Congo !). Les artistes sont souvent contraints de travailler dans des conditions précaires, sans électricité, sans internet, dans un environnement d'isolation où les voies de communications sont rudimentaires.

Le manque des studios d'enregistrement de bonne qualité est évident, ainsi que le manque de systèmes capable de collecter et redistribuer les droits d'auteur. Il en est de même pour l'infrastructure servant à distribuer et diffuser correctement les produits de l'industrie culturelle. Les espaces culturels où les artistes, musiciens, peintres, sculpteurs, dessinateurs, pourraient représenter leurs œuvres, mais aussi se réunir, échanger, répéter, créer d'une façon systématique, sont inexistantes ou très rudimentaires.

Au-delà de ce qui précède, il faudra surtout un environnement *légal et administratif* protégeant l'expression culturelle et les droits des auteurs. Ceci permettra une exploitation économiquement viable de la créativité. Ce nouvel environnement donnera aux artistes la reconnaissance sociale qu'ils méritent. L'activité artistique doit nourrir ses hommes et ses *femmes*.

Culture et développement

Le domaine culturel dépasse les filières conventionnelles du cinéma et théâtre, danse, musique et arts plastiques, mode, design et autres domaines artistiques. En RDC, existent une multitude d'autres formes d'expressions artistiques, comme la fabrication artisanale de vêtements, d'objets de culte, et l'architecture, qui mériteraient une meilleure mise en valeur.

Dès lors, comment la culture peut-elle contribuer au développement d'un pays, même un pays post-conflit et pauvre? Deux éléments me paraissent particulièrement importants pour le Congo:

Premièrement, la création culturelle et artistique et sa *libre* diffusion ont un impact direct pour renforcer l'identité des Congolais et leur cohésion sociale. Je reprends ici une pensée évoquée lors du colloque de 2009.

Les artistes exposent le monde dans sa beauté – *comme dans sa laideur*. Ainsi, une société qui encourage la création artistique permet d'interpeller ses institutions et de remettre en question ses propres normes. Une telle société s'engage dans un discours ouvert, libre et évolutif, elle offre à tous les citoyens, pauvres et riches, la possibilité de mettre en valeur leur savoir-faire et leur créativité, pour contribuer, tous, à la *transformation* économique, sociale et culturelle. Une telle société sera plus fière, elle aura une différente estime de soi et de sa propre histoire et de son identité. *Une telle société invite le discours public sur elle-même et ceci sans violences!*

Le deuxième élément à noter : il ne faut pas ignorer, l'importance *économique* de la culture. Prenons quelques chiffres : en Europe, la contribution de la culture au PIB de la Norvège et de la Grande-Bretagne est de 3% ! En 1999, l'art et la culture du *Brésil* représentaient 6,7 % (!) du PIB et 5% de l'emploi national. En France, les industries de la culture apportent même plus de revenus que le secteur agricole ! Toutefois, en Afrique aussi nous trouvons des cas impressionnants : au Mali, par exemple, la partie du secteur culturel dans le PIB est plus importante et emploie plus de personnes que le secteur « Banques et Assurances ». Il dépasse de 5% le total de l'emploi de la population active. Malheureusement, je n'ai pas trouvé des chiffres comparables pour le Congo, les statistiques ne nous offrent pas encore cette information.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Un groupe d'artistes, c'est une entreprise : les producteurs de biens artisanaux créent des emplois. Ainsi, la culture devient une source de revenu.

Si l'Etat met en place un environnement réglementaire et financier favorable aux artistes, ceci encouragera la création d'une véritable industrie culturelle. Elle pourra jouer un rôle important dans la diversification économique du pays. Avec un marketing intelligent, des produits, fruits de la créativité congolaise, pourront être exportés et vendus dans les pays riches à des prix intéressants.

Mesdames, messieurs, il y a tant d'opportunités économiques pour votre patrimoine culturel !

La présence d'une industrie culturelle forte, organisée et capable de se faire entendre au-delà des frontières du pays, changera, peu à peu, l'image de tout le pays. La réputation, d'un pays joue directement dans sa compétitivité internationale. L'Afrique est beaucoup plus que la guerre et la misère. Imaginez donc avec moi une République démocratique du Congo qui, au niveau international, serait connue beaucoup plus qu'aujourd'hui pour ses produits culturels originaux et de haute qualité, pour ses festivals de musique, de danse, sa mode, pour ses cinéastes, sa sculpture, son humour ...autant de richesses et d'occasions pour l'industrie touristique également !

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Nous avons fait en sorte que des artistes de tous les coins de la RDC puissent participer à cet atelier et je suis très content de voir que notre invitation a été accueillie avec autant d'enthousiasme. Vous allez partager vos expériences et vos idées pour créer un climat encore plus favorable à la culture et à l'art.

Je me réjouis également de pouvoir saluer des artistes et des représentants du gouvernement de la République du Congo. J'espère que les échanges entre artistes et décideurs des deux Congo rendront les travaux de cet atelier encore plus stimulants.

Comme vous allez peut-être le constater, nous avons été obligés de limiter le nombre de participants à cet atelier. Nous aurions voulu inviter beaucoup plus d'artistes connus de la sphère culturelle congolaise : c'est pour cela que je vous encourage, chers amis artistes et tous nos invités ici présents, à partager les discussions et résultats de cet atelier dans vos domaines culturels respectifs, dans vos journaux, dans vos discussions, dans vos quartiers, dans la rue ! La discussion sur le rôle de la culture dans le développement d'un pays doit être *un débat public, participatif et évolutif*.

Mais comment y arriver ?

Une prise de conscience de l'importance de la culture pour le développement d'un pays et sa mise en valeur doit être le résultat d'une action concertée et d'un dialogue continu entre le gouvernement et les créateurs artistiques.

J'espère de tout cœur que cet atelier pourra apporter des indications concrètes, même à court et moyen terme. Certains résultats peuvent déjà être atteints dans de temps raisonnable, comme la mise en place d'un cadre réglementaire qui pourrait permettre la protection des droits d'auteur, l'extension de la protection sociale aux artistes, ou l'accès au crédit pour les petites entreprises culturelles – ici à Kinshasa comme dans toutes les provinces.

Si ce processus pouvait être initié ou facilité pendant ces deux jours, l'Union européenne sera prête à focaliser davantage son attention sur la coopération culturelle, sur ce secteur au potentiel énorme, pour un vrai développement durable.

Connaissant la créativité des congolais, j'ai confiance. La prochaine danse qui va conquérir le monde ne proviendra ni d'Europe, ni des Etats-Unis, ni des Caraïbes, mais bien du Congo ! J'ose espérer que grâce aussi aux travaux de ces deux journées, les droits d'auteur et les revenus générés par cette nouvelle danse ne s'arrêteront pas en Europe ou aux Etats-Unis, mais seront investis à l'intérieur du pays.

Excellence, Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Je vous remercie pour votre attention et je suis donc curieux de suivre les travaux de ce séminaire et ses conclusions.

A vous la parole.